



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de Maricourt tenue le 17 décembre 2024 à 19h14, à la salle du conseil au 1195 Rang 3 à Maricourt QC J0E 1Y1, sous la présidence du maire M. Jean-Luc Beauchemin.

Sont présents :

Conseillère siège 1	Nancy Gagnon
Conseiller siège 2	Serge Turcotte
Conseiller siège 3	Robert Ledoux,
Conseillère siège 4	Josiane Tremblay
Conseiller siège 6	Éric Mc Kay

Est absent :

Conseiller siège 2	Serge Turcotte
Conseillère siège 4	Josiane Tremblay
Conseiller siège 5	Vacant

Assiste également à la séance :
Francis Larivière, Directeur général et greffier-trésorier

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance et présences

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum est constaté par le maire. Il déclare l'ouverture de la séance à 19h14.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution et Règlement
 - 3.1 Présentation du budget 2025
 - 3.2 Adoption du budget 2025
4. Période de questions
5. Levée de la séance

242-2024

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance de l'ordre du jour,

Il est proposé par le maire Jean-Luc Beauchemin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Résolution et règlement

3.1 Présentation du Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027

M. Jean-Luc Beauchemin, Maire de Maricourt fait la présentation du Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027

3.2 Adoption du Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027

243-2024

CONDIÉRANT QUE la municipalité de Maricourt a préparé le Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027 en tenant compte des dépenses encourues en 2024 et des projets d'immobilisations prévus pour 2025;

CONSIDÉRANT QUE le Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027 a été présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le maire Jean-Luc Beauchemin et résolu d'adopter le Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027 tel que présenté dans le tableau ci-dessous.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

	Année 2025					Projection année 2026					Projection année 2027 (reste)								
	Coût total du Projet	Source de financement				Coût total du Projet	Source de financement				Coût total du Projet	Source de financement							
		Budget	Surplus	Subvention	Emprunt		Budget	Surplus	Subvention	Emprunt		Budget	Surplus	Subvention	Emprunt				
Fonction ===> ADMINISTRATION																			
Logiciel CIM (achat sur 5 ans)	22 525,00 \$	4 505,00 \$					4 505,00 \$						13 515,00 \$						
Imprimante	1 000,00 \$	1 000,00 \$																	
Mobiliers, salle du conseil, et bureau	4 500,00 \$	4 500,00 \$																	
Total investissements et sources de financement ===>	28 025,00 \$	10 005,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 505,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	13 515,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Fonction ===> SÉCURITÉ PUBLIQUE																			
Logiciel Rézilio (entente de 5 ans)	3 162,29 \$	582,14 \$					628,71 \$						679,00 \$						
Total investissements et sources de financement ===>	3 162,29 \$	582,14 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	628,71 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	679,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Fonction ===> TRANSPORT																			
Réfection 3e Rang (couche mince d'asphalte et rechargement)	470 000,00 \$			352 500,00 \$	117 500,00 \$														
Réfection Chemin du Lac (couche mince d'asphalt)	175 000,00 \$			140 000,00 \$	35 000,00 \$														
Remorque pour travaux voirie	15 000,00 \$	15 000,00 \$																	
Borne sèche Rang 7	50 000,00 \$		50 000,00 \$																
Construction entrepôt municipal					50 000,00 \$					50 000,00 \$									
Asphaltage Rang 7 (premier km)					400 000,00 \$			320 000,00 \$	80 000,00 \$										
Total investissements et sources de financement ===>	710 000,00 \$	15 000,00 \$	50 000,00 \$	492 500,00 \$	152 500,00 \$	450 000,00 \$	- \$	- \$	320 000,00 \$	130 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Fonction ===> HYGIÈNE DU MILIEU																			
N/A																			
Total investissements et sources de financement ===>	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Fonction ===> AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT																			
N/A																			
Total investissements et sources de financement ===>				- \$															
Fonction == BATIMENTS ET AUTRES																			
Rénovation bâtiment municipal (plans et devis)						50 000,00 \$	30 000,00 \$		20 000,00 \$										
Changer la fournaise par un système électrique	35 000,00 \$	10 500,00 \$		24 500,00 \$															
Achat du terrain municipal (reste 2 ans)	30 100,00 \$	6 000,00 \$				6 100,00 \$	6 000,00 \$												
Total investissements et sources de financement ===>	65 100,00 \$	16 500,00 \$	- \$	24 500,00 \$	- \$	56 100,00 \$	36 000,00 \$	- \$	20 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total de la programmation annuelle ===>	806 287,29 \$	42 087,14 \$	50 000,00 \$	517 000,00 \$	152 500,00 \$	506 100,00 \$	41 133,71 \$	- \$	340 000,00 \$	130 000,00 \$	- \$	14 194,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Subv HQ et/ou Réno Climat					24 500,00 \$														
Subvention - Tecq 2024-2028 - 600 962\$					140 000,00 \$				320 000,00 \$										140 962,00 \$
Subvention - ERL - Subvention annuelle de 160 000\$					160 000,00 \$				160 000,00 \$										160 000,00 \$
Subvention - RIRL - 352 500\$					352 500,00 \$														- \$
Total subvention					677 000,00 \$				480 000,00 \$										300 962,00 \$



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4. Période de questions

Début à 19h20

Fin à 19h24

Nombre de questions : 2

5. Levée de la séance

244-2024

La levée de l'assemblée à 19h25 est proposée par le maire Jean-Luc Beauchemin

Je, Jean-Luc Beauchemin, maire de la municipalité de Maricourt, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Luc Beauchemin
Maire

Francis Larivière
Directeur général